

Gestion d'une association carnavalesque

selon Philippe Yaddaden

YMB-ASSO VERSION 1.0

Version standard - Bible / Manuel d'utilisation

Cette version est vierge à l'installation. Chaque association personnalise l'application depuis Paramètres.

1. Première utilisation et identité de l'association

Dans **Paramètres**, renseignez le nom de l'association, SIRET, RNA, adresse, code postal, ville, président, contact, téléphone, IBAN et BIC.

Vous pouvez sélectionner le **logo de l'association** au format PNG, JPG ou JPEG. Après enregistrement, il apparaît automatiquement dans l'en-tête de l'application ainsi que sur les devis et les factures.

L'en-tête affiche automatiquement **l'année civile en cours**. Le changement d'année est automatique.

La protection par identifiant et mot de passe reste facultative.

2. Organisateurs, groupes et prestations

Créez les organisateurs et les groupes de carnaval. Les coordonnées des organisateurs sont réutilisées dans les devis et factures.

Le suivi des prestations conserve les quatre étapes : attente réception devis signé, attente réalisation, attente paiement et sorties archivées.

Les devis et factures utilisent automatiquement l'identité et le logo configurés dans Paramètres.

3. Comptabilité et clôture

Synthèse, Entrées, Sorties et Documents & sauvegarde permettent le suivi comptable, les justificatifs, le bilan annuel, le journal annuel et les sauvegardes.

La clôture exige la sauvegarde ZIP, le bilan annuel PDF et le journal annuel PDF. Les prestations non réglées sont conservées sur l'exercice suivant et comptabilisées uniquement à leur date réelle de paiement.

4. À propos, assistance et évolutions

Gestion d'une association carnavalesque selon Philippe Yaddaden

YMB-ASSO VERSION 1.0

Concept et réalisation : Philippe Yaddaden

Une amélioration ou l'ajout d'une fonction est toujours possible.

Si votre association a besoin d'une évolution, d'une adaptation ou d'une nouvelle fonction, vous pouvez me contacter pour en faire la demande.

Pour signaler un problème ou proposer une amélioration :

Philippe Yaddaden

Tél. : 06 44 22 13 41

Chaque association reste responsable des informations qu'elle saisit et de la vérification de ses obligations administratives, comptables, fiscales et contractuelles.

Le bouton Bible permet de lire ou télécharger le présent manuel.